

Suivi des populations de l'aro-limicoles
nicheurs, évaluation des contrats Natura 2000
dans les marais salants de la presqu'île
guérandaise.

- Bilan 2015 -



Avocette élégante



Échasse blanche



Sterne pierregarin



Gravelot à collier interrompu

Sites Natura 2000

- Marais salants de Guérande, traicts du Croisic, dunes de Pen Bron
- Marais du Mès, baie et dunes de Pont Mahé, étang du pont de fer

Clémence Mouza

Frédéric Touzalin

Guillaume Gélinaud



Suivi des populations de l'aréo-limicoles nicheurs, évaluation
des contrats Natura 2000 dans les marais salants de la presqu'île
guérandaise.

- Bilan 2015 -

Analyse des résultats et rédaction : Clémence Mouza, Frédéric Touzalin et Guillaume Gélinaud.

Réalisation des suivis de terrain : Joël Bourlès, Philippe Della Valle, Alain Gentric, Catherine Gentric, Antoine Gergaud, Guillaume Gélinaud et Frédéric Touzalin,.

Photographies : François Baille, Guillaume Gélinaud, Yves Le Bail, Clémence Mouza, Fabienne Pompougnac et Frédéric Touzalin.

Bretagne-Vivante-SEPNB
186 rue Anatole France
B.P. 63121
29231 Brest Cedex 3
Tél. : 02 98 49 07 18
Fax. : 02 98 49 95 80

Mail : guillaume.gelinaud@bretagne-vivante.org

Table des matières

Le contexte.....	2
Les axes de travail.....	2
Le protocole de suivi.....	2
Les résultats globaux.....	4
Tadorne de Belon.....	8
Échasse blanche.....	10
Avocette élégante.....	12
Petit Gravelot.....	19
Gravelot à collier interrompu.....	21
Chevalier gambette.....	23
Sterne pierregarin.....	25
Mouette rieuse.....	31
Goéland argenté.....	33
Vanneau huppé.....	33
Bilan sur l'état de conservation des populations de laro-limicoles nicheurs des marais de Guérande et du Mès.....	34
Bibliographie.....	35

Le contexte

Les marais salants de Guérande et du Mès classés Natura 2000, bénéficient de nombreux statuts de protection (site classé 4452, ZPS FR5210090 et FR5212007, SIC FR5200626 et FR5200627). Ils représentent une zone d'importance internationale au titre de la convention de Ramsar, (critère n°5, plus de 20 000 oiseaux d'eau) notamment pour l'hivernage de la Barge à queue noire et de l'Avocette élégante (critère n°6, plus de 1 % des populations totales connues). Ce sont également des sites de nidification importants pour les laro-limicoles côtiers (terme regroupant plusieurs espèces de laridés, sternidés et limicoles aux exigences écologiques proches).

Cette zone humide d'origine anthropique a été aménagée historiquement pour la production de sel. Elle est actuellement composée d'une mosaïque d'habitats : marais salants exploités, marais salants abandonnés ou réaménagés pour l'aquaculture. Ces habitats ne présentent pas tous la même qualité pour les oiseaux nicheurs, cette qualité pouvant varier selon la superficie des bassins, la salinité, la profondeur de l'eau, la végétation, les activités humaines, etc.

Les objectifs de travail

- Actualiser les connaissances sur l'abondance et la répartition des populations nicheuses d'espèces à enjeux de conservation : évaluer l'état de conservation des populations ;
- Mieux comprendre la dynamique des populations de deux espèces, l'Avocette élégante et la Sterne pierregarin : évaluer le succès de la reproduction et donc la qualité des sites ;
- Mettre en relation la distribution des oiseaux avec les activités humaines dans les marais ;
- Évaluer les résultats des contrats Natura 2000 pour les oiseaux nicheurs.

Le protocole de suivi

Le dénombrement porte sur l'ensemble des limicoles et laridés nichant dans les marais de Guérande et du Mès : Échasse blanche, Avocette élégante, Petit gravelot, Gravelot à collier interrompu, Vanneau huppé, Chevalier gambette, Mouette rieuse, Goéland argenté et Sterne pierregarin. Cette année, le Tadorne de Belon, une espèce d'Anatidé, a fait d'objet d'un recensement ciblé.

En l'absence de financement permettant en 2015 le recrutement de personnel pour assurer le suivi, le protocole mis en œuvre les années précédentes (voir Monnier *et al.* 2014) n'a pu être reconduit.

Pour l'Avocette élégante, la prospection a porté sur trois semaines (semaines 17 à 19) correspondant en moyenne au pic d'occupation des nids les années précédentes. Tout le marais est alors visité et les couples et nids sont dénombrés et localisés par bassin.

Une deuxième prospection complète du marais est à nouveau réalisée la semaine 21, visant prioritairement l'Échasse blanche (couples et nids) et le Chevalier gambette (indices de nidification). Les couples, nids et familles d'Avocette élégante sont également dénombrés. Enfin, une dernière prospection la semaine 23 correspond en moyenne au meilleur moment pour dénombrer la Sterne pierregarin. Les autres espèces, en plus faible effectif ou dont la saisonnalité de la reproduction est moins marquée sont prises en compte lors de chaque

prospection. Le recensement a été assuré par Joël Bourlès, Guillaume Gélinaud, Alain Gentric, Catherine Gentric, Antoine Gergaud et Frédéric Touzalin (Bretagne Vivante et/ou LPO) et Philippe Della Valle (Cap Atlantique).

De la même façon qu'en 2011 et 2013, une prospection systématique des marais et des traicts meilleure période pour dénombrer les nicheurs s'étend de mi-avril à mi-mai. Marais et traicts constituent des sites d'alimentation pour les Tadornes, les nids étant établis dans d'autres habitats parfois distants de plusieurs kilomètres. La méthode repose sur la réalisation de deux comptages pour l'ensemble de la zone durant la période optimale.

Pour les limicoles et laridés, les résultats présentés dans ce rapport se focalisent essentiellement sur les bassins et habitats utilisés comme site de nidification. Il faut garder à l'esprit que ces mêmes espèces peuvent utiliser d'autres types de bassins pour leur alimentation durant la période de reproduction.

Pour chaque espèce ayant fait l'objet d'un suivi en 2015, le rapport présente la répartition des nicheurs dans les marais de Guérande et du Mès. Les effectifs dénombrés en 2015 sont replacés dans une perspective historique, dont les sources sont détaillées dans Touzalin & Gélinaud (2011).

Il est très important de garder à l'esprit que le protocole simplifié mis en œuvre en 2015 peut aboutir à une sous-estimation des effectifs nicheurs.

Les résultats globaux

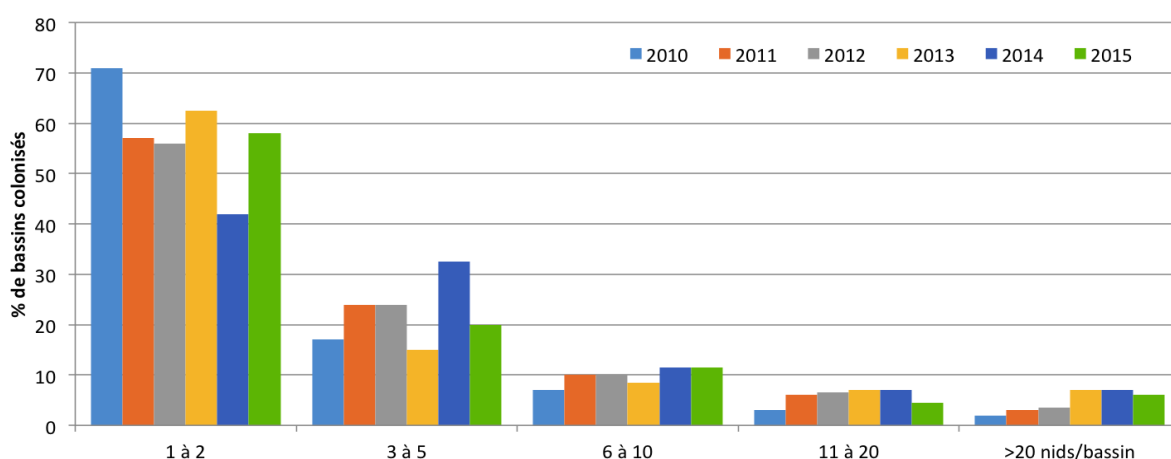
Le nombre total de bassins existant sur l'ensemble des marais de Guérande et du Mès est de 2 488 pour une superficie globale de 1 860 ha (hors talus). En 2015, 200 bassins ont accueilli la nidification d'au moins un couple de laro-limicoles. Il s'agit du plus petit nombre de bassins colonisés depuis 2010. Ces espèces n'occupent donc que 8 % des marais, soit une faible part des habitats disponibles.

En 2015, 1 264 nids ont été recensés, très largement répartis à travers les deux bassins salicoles. On notera toutefois la quasi-absence de nicheurs sur la partie centrale du marais guérandais (ente Terre de sel et Lénifen en Guérande), zone particulièrement exploitée. De plus fortes densités sont observées sur les secteurs sud (Batz-sur-Mer et le Pouliguen), est (au sud-est de Saillé et de Mouzac en Guérande) et nord (la Turballe et de Pradel à Maisons Brulées en Guérande). La répartition des bassins utilisés en 2015 est sensiblement la même qu'en 2014. La modification du protocole de suivi en 2015 rend la comparaison avec les années précédentes très compliquée et peu pertinente.

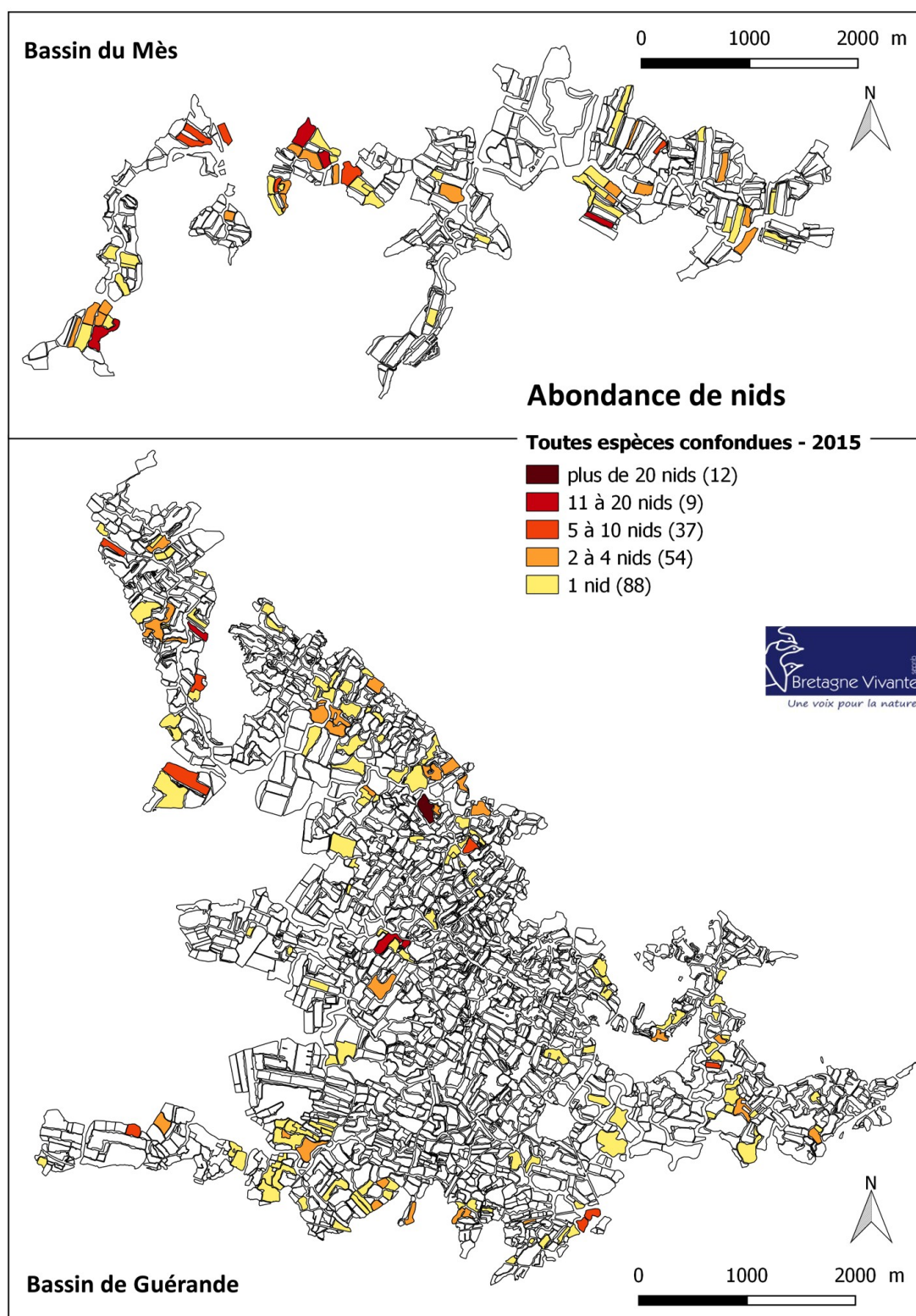
Nombre de nids détectés et nombre de bassins utilisés toutes espèces confondues, de 2010 à 2015 sur la presqu'île guérandaise.

Année de suivi	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de nids	939	1339	1175	1534	1826	1264
Nombre de bassins colonisés	250	258	230	240	269	200

Parmi les bassins utilisés pour la nidification, 58 % ont accueilli un à deux nids ou couples. La proportion des bassins accueillant plus de 10 nids, toutes espèces confondues, semble diminuer faiblement par rapport aux deux dernières années. On observe également une augmentation de la proportion de bassins n'accueillant qu'un ou deux nids par rapport à 2014, pour revenir à des chiffres proches de ceux des années précédentes. De plus, ces proportions sont très certainement sous estimées au vu du protocole.



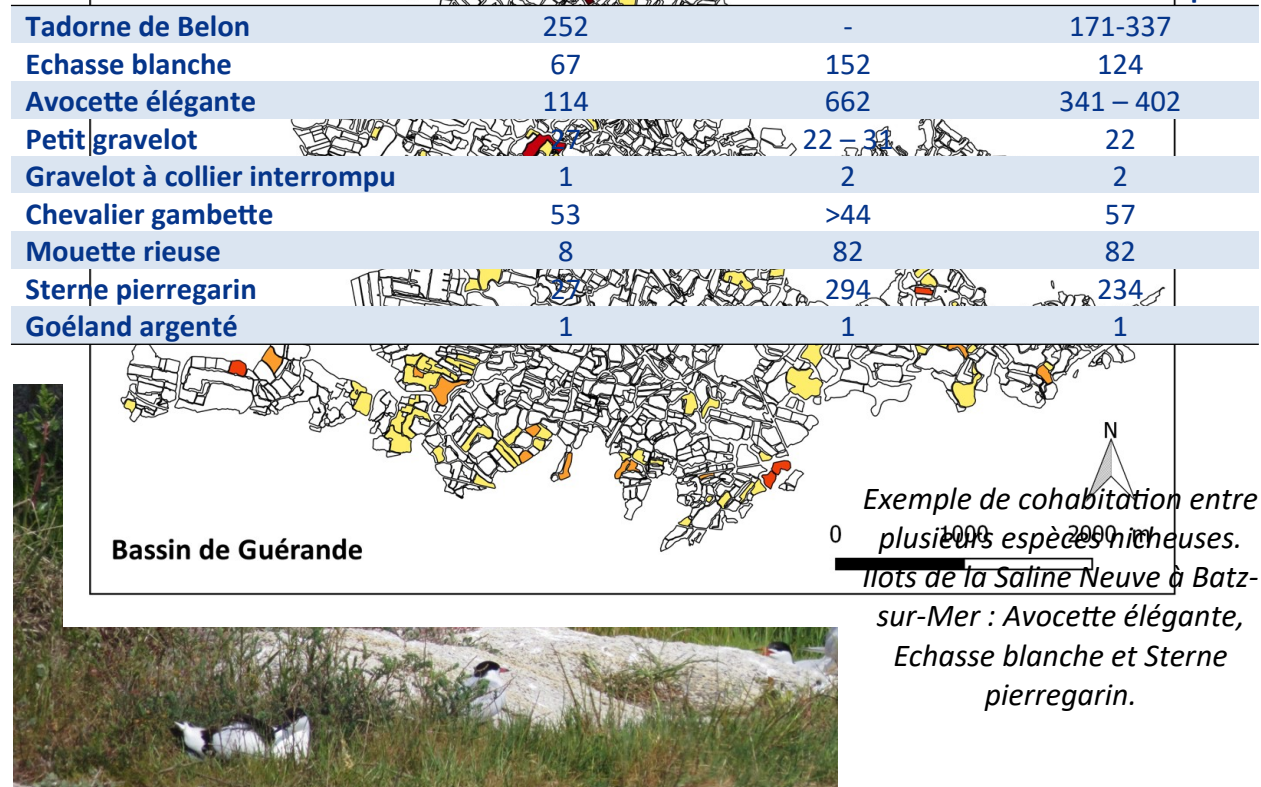
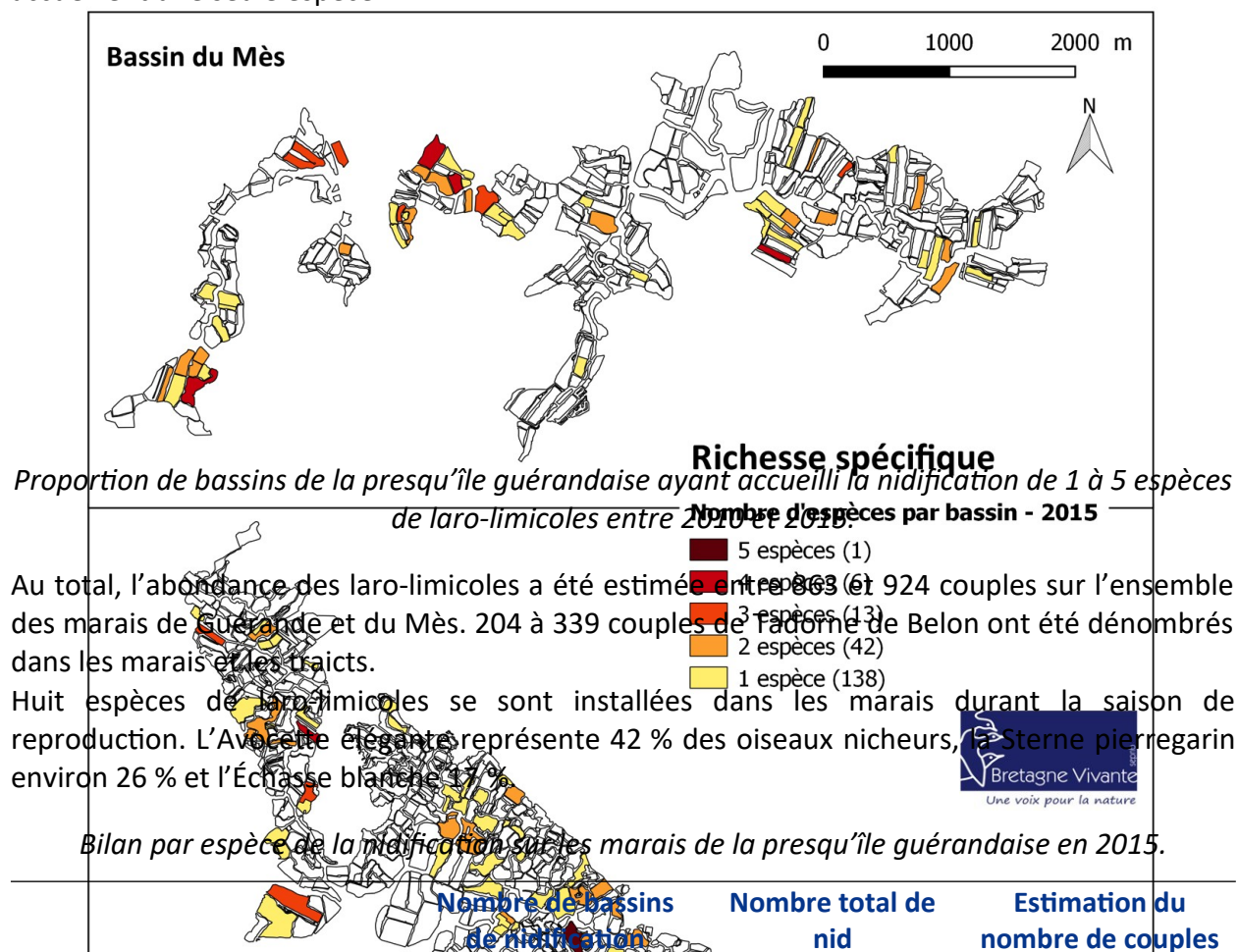
Proportion de chaque classe (nombre de nids ou couples) toutes espèces confondues de laro-limicoles nicheurs sur la presqu'île guérandaise, de 2010 à 2015.



Abondance des nids ou couples de laro-limicoles nicheurs, toutes espèces confondues, sur les marais de la presqu'île guérandaise en 2015.

Comme pour les précédentes années, près de 70 % des bassins concernés par la nidification

accueillent une seule espèce.

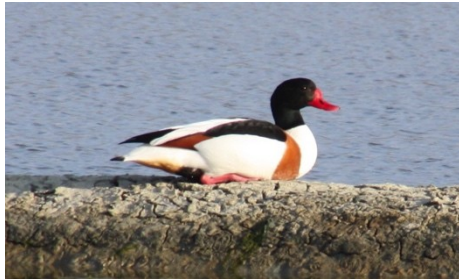




Nombre d'espèces nicheuses par bassin dans les marais salants de la presqu'île guérandaise en 2015.

Tadorne de Belon

Tadorna tadorna



Statut juridique national :
Directive Oiseaux :

Espèce protégée
Annexe 2

Statut de conservation

Monde
Europe
France
Région Pays de la Loire

Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure

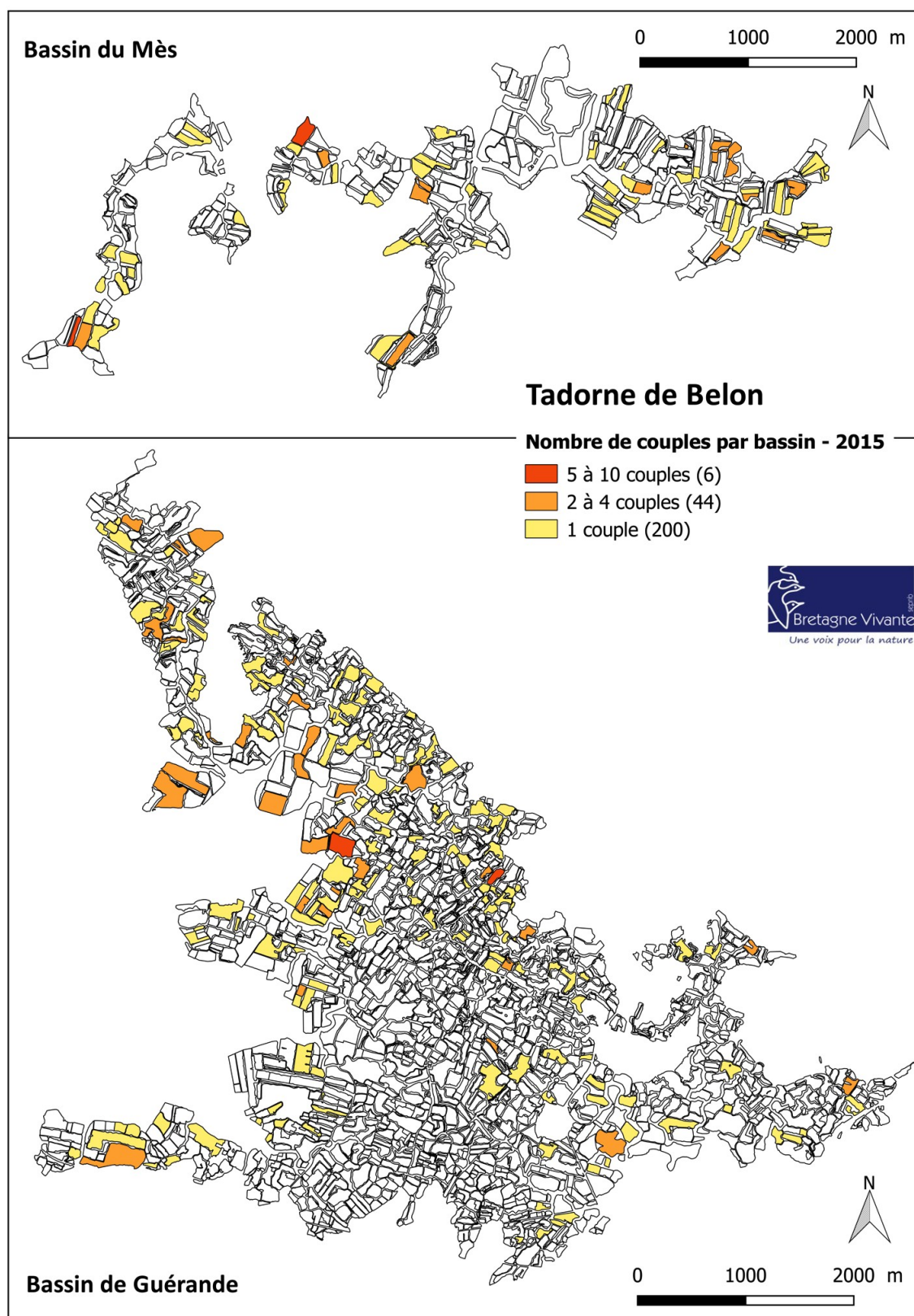
La population est estimée entre 171 et 337 couples. Cette estimation de la population repose sur un protocole de recensement propre à l'espèce. Au printemps, les couples reproducteurs défendent une zone d'alimentation située sur les bassins et les traicts. Souvent distant de cette zone car dissimulé dans un fourré ou dans un terrier, le nid ne peut être facilement observé. L'estimation de la population repose donc sur le comptage des couples et des mâles territoriaux durant une période de présence optimale sur les territoires d'alimentation, c'est-à-dire entre mi-avril et mi-mai. En 2015, le dénombrement a été réalisé sur deux semaines : du 20 avril au 3 mai. Ces passages permettent d'estimer la population selon deux hypothèses :

- Les couples reproducteurs sont territoriaux et exploitent un seul site, mais ne sont pas présents en permanence. L'effectif maximal dénombré au cours des deux passages correspond à l'estimation haute.
- Les couples reproducteurs sont territoriaux mais peuvent se déplacer au cours des deux semaines de recensement. On retient pour l'estimation basse les résultats de la semaine correspondant à l'effectif total le plus élevé.

La majeure partie de la population semble être localisée sur le marais guérandais totalisant 74 % des couples estimés. Durant la période de comptages, des couples reproducteurs ont été observés sur 252 bassins différents. La comparaison des estimations montre une augmentation des effectifs par rapport à 2013. Après une baisse observée en 2013, il semblerait que les effectifs de Tadorne de Belon soient presque revenus au niveau de 2011.

Effectifs moyens et maximaux de Tadorne de Belon et nombre de bassins utilisés en 2011, 2013 et 2015 sur l'ensemble de la presqu'île guérandaise, marais et traicts compris.

	2011		2013		2015	
Bassins et traicts	Nb couples moy-max	Nb bassins utilisés	Nb couples moy-max	Nb bassins utilisés	Nb couples moy-max	Nb bassins utilisés
Guérande	176-184	83	91-143	114	142-246	192
Mès	98-152	55	40-71	49	62-91	60
Total	274-336	138	131-214	163	171-337	252



Répartition des couples de Tadorne de Belon sur les marais de la presqu'île guérandaise en 2015. Cartographie réalisée à partir des maxima relevés par bassin.

Échasse blanche

Statut juridique national :
Directive Oiseaux :

Espèce protégée
Annexe 1

Himantopus himantopus**Statut de conservation**

Monde

Europe

France

Région Pays de la Loire

Préoccupation mineure

Préoccupation mineure

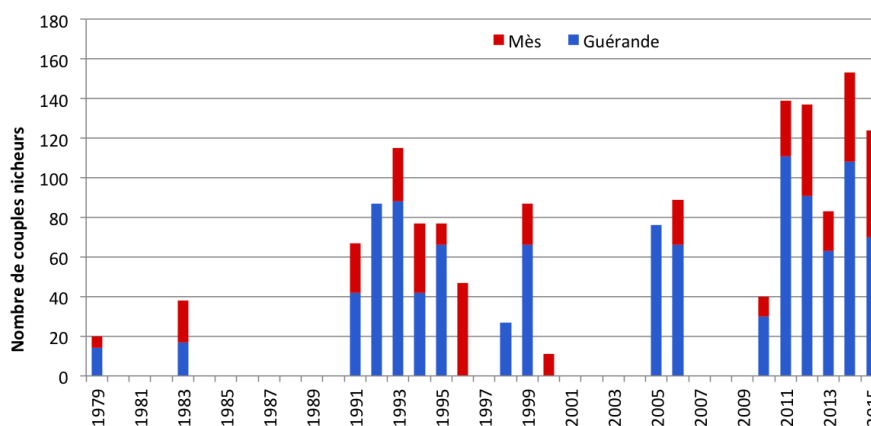
Préoccupation mineure

Préoccupation mineure

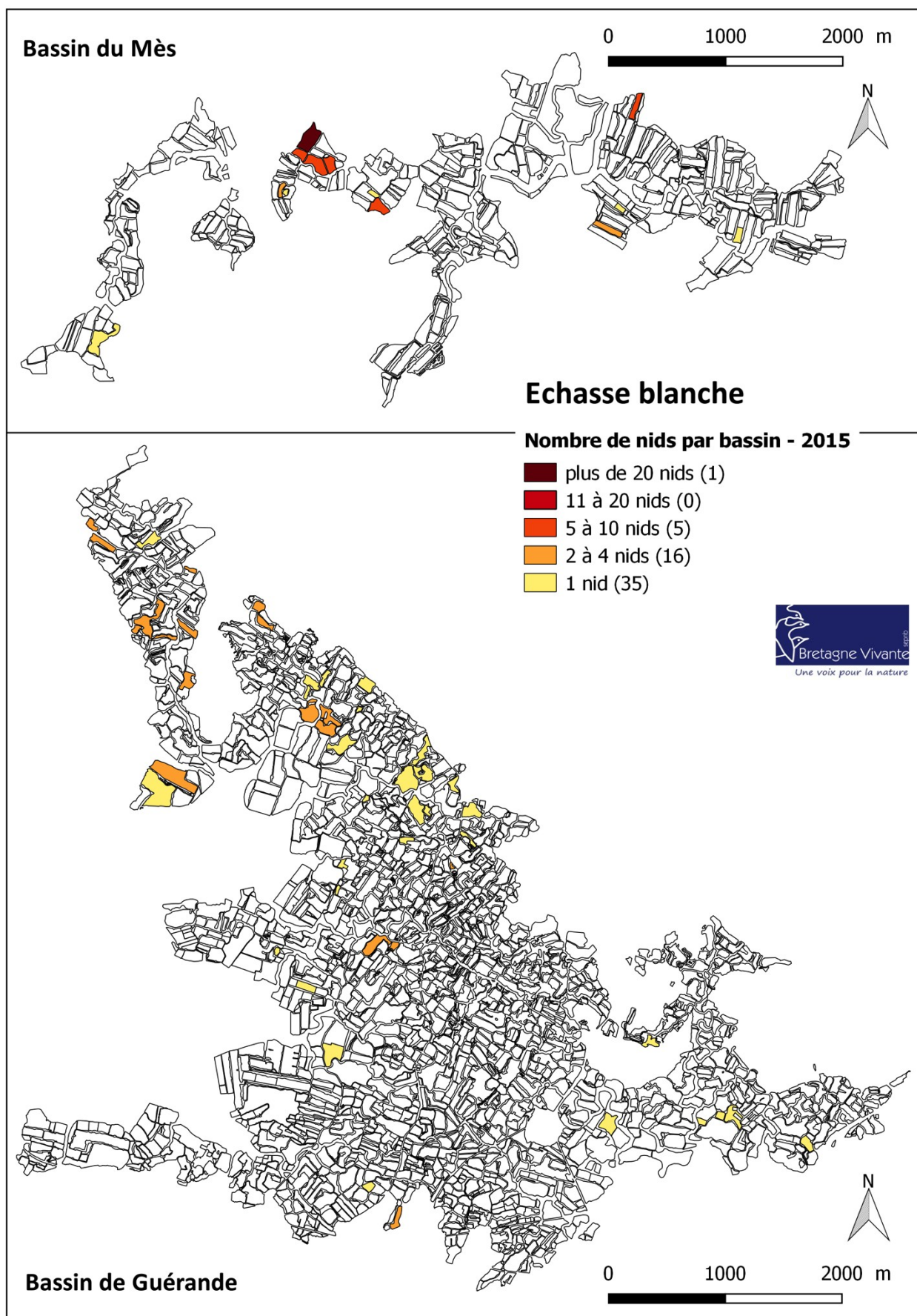
L'effectif de la presqu'île guérandaise est estimé à 124 couples, 70 sur Guérande et 54 sur le Mès. Cette estimation de la population repose sur le dénombrement de 86 nids sur le marais guérandais et de 66 nids sur le marais du Mès au cours de la saison. Cette année le protocole n'a imposé que deux passages au cours de la saison de reproduction en semaine 21 et 23, dans le but d'estimer au plus juste le nombre de nids occupés. Cependant, très peu de données sur la présence de poussins et de juvéniles ont été récoltées. Seulement 46 juvéniles ont été comptabilisés sur les marais de Guérande et 10 sur ceux du Mès.

Bien que le bassin guérandais concentre le plus de couples, leur densité est plus élevée sur le bassin du Mès. Sur Guérande, la plupart des bassins colonisés sont situés en bordure des marais et sont exempts d'activité salicole. Les salines arrière-dunaires du secteur de la Turballe ont rassemblé plusieurs dizaines de nids. Sur le Mès, les bassins fréquentés sont largement répartis à travers l'ensemble du secteur et les nids y sont globalement plus nombreux que sur Guérande.

Bien qu'en baisse par rapport à 2014, le nombre de couples nicheurs en 2015 reste dans la moyenne des trois dernières années. Néanmoins, au regard des informations disponibles, la tendance de la population depuis les années 1980 semble être à la hausse.



Évolution des effectifs estimés de couples d'Échasse blanche de 1965 à 2015 en presqu'île guérandaise.



Répartition des nids d'Echasse blanche sur les marais de la presqu'île guérandaise en 2015.

Avocette élégante

Recurvirostra avosetta



Statut juridique national :
Directive Oiseaux :

Espèce protégée
Annexe 1

Statut de conservation

Monde
Europe
France
Région Pays de la Loire

Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure

La première ponte a été découverte le 6 avril sur le marais de Guérande et le dernier nid couvé a été vu le 16 juillet. Durant toute la période de ponte et d'incubation, équivalent à un peu plus de 3 mois, 383 nids ont été initiés sur le marais guérandais et 279 sur le marais du Mès. Mais ces chiffres sont très certainement sous-estimés au vu du manque de prospection, particulièrement sur Guérande. Le nombre de nids occupés simultanément atteint 214.

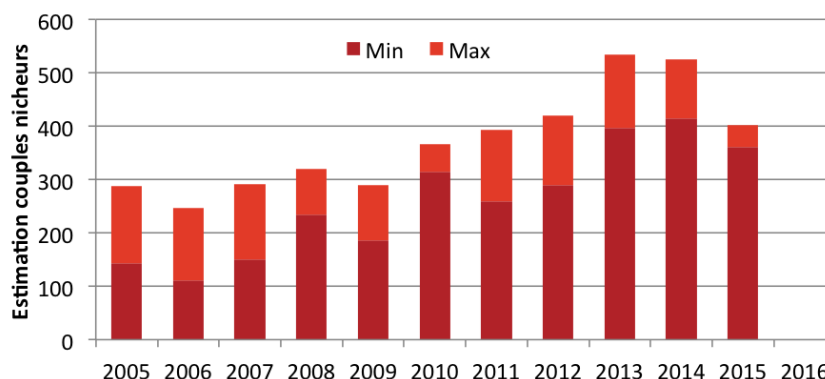
La population est estimée entre 362 et 402 couples. Comme présenté par Touzalin & Gélinaud (2011), une estimation de la population peut être calculée en se basant sur un délai moyen de 12 jours entre la perte d'un nid et la ponte de remplacement pour un couple. La fourchette basse de l'estimation comprend ainsi le nombre maximal de nids dénombrés durant une semaine, auxquels sont ajoutés les nids parvenus à l'éclosion, les nids abandonnés ou prédatés la semaine précédente et les nids découverts la semaine suivante.

Variations du nombre total de nids détectés au cours de la saison de reproduction et de l'effectif maximal de nids dénombrés simultanément dans les marais de Guérande et du Mès de 2006 à 2015.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre cumulé de nids initiés	474	623	690	581	572	624	632	888	947	662
Effectif max de nids simultanés	116	150	118	130	164	153	192	313	267	214

La collecte standardisée des données appliquée à l'avocette de 2005 à 2010 montrait une tendance à l'augmentation progressive du nombre estimé de couples. L'effectif nicheur semble diminuer en 2015, mais on ne peut exclure en effet de la réduction de la pression d'observation.

Évolution du nombre estimé de couples d'Avocette élégante de 2005 à 2015 sur les marais de Guérande et du Mès.



Au total, 120 bassins différents ont accueilli au moins un nid d'avocette dont plus de 73 % situés sur le marais guérandais. 18 bassins ont accueilli plus de 10 nids au cours de la saison, répartis équitablement entre Mès et Guérande. Comme les années précédentes, le bassin du Mès confirme son attrait lors de la reproduction en présentant des densités totales de nids et de couples plus élevées que le marais guérandais. La réalisation d'aménagements dans le cadre de contrats Natura 2000 explique pour plusieurs secteurs la concentration des nicheurs : Moulin à Eau et le Breugny sur Mesquer, Quifistre, la Croix et la Julienne sur Saint-Molf.

Contrairement aux années précédentes, les plus grosses colonies ont été observées sur les marais du Mès. Deux bassins du Gourvinais, à Mersquer, ont totalisés 44 et 42 nids. Toutefois, la pression d'observation ayant été moins grande sur les marais de Guérande, un certain nombre de nids n'a pas du être comptabilisé.

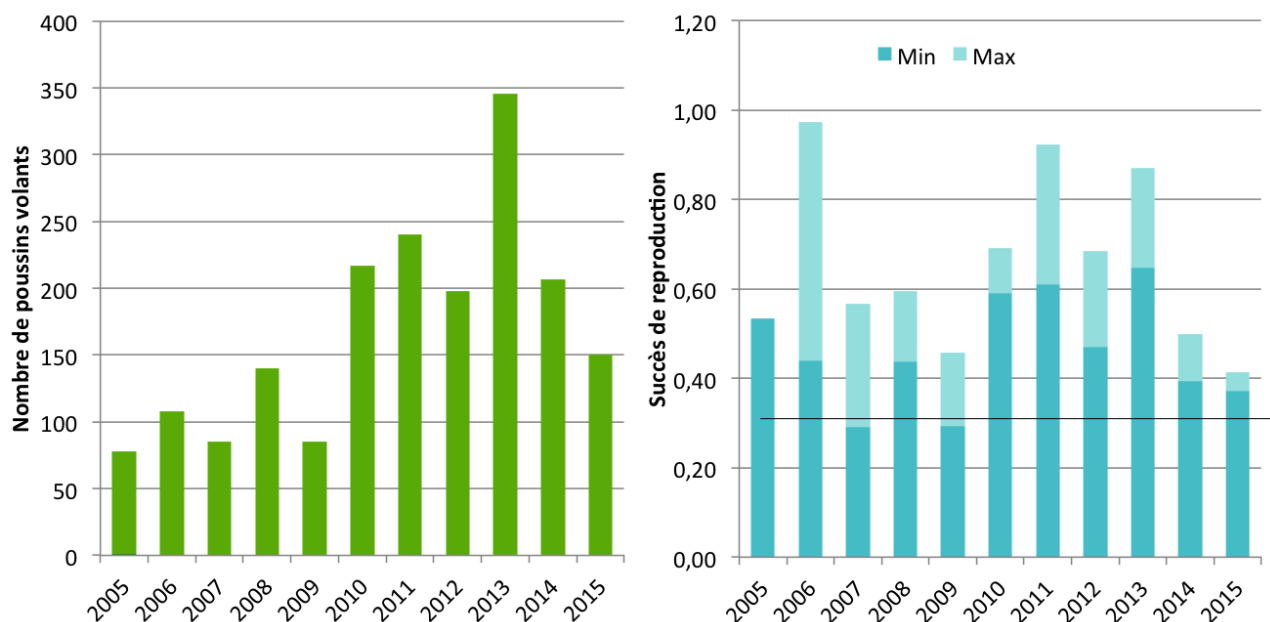


Colonie d'Avocettes sur les îlots du Gourvinais.

La production correspond au nombre estimé de jeunes parvenant à l'envol. Cette estimation est basée sur le nombre de jeunes observés volants et au nombre de poussins atteignant l'âge minimum de 3 semaines à partir duquel la survie augmente fortement.

D'un point de vue démographique, le paramètre pertinent est le succès global de la reproduction c'est-à-dire la fécondité des couples. Il correspond au nombre de jeunes à l'envol par couple reproducteur. En 2015, le nombre de jeunes ayant atteint l'envol est au minimum de 150 sur l'ensemble de la presqu'île guérandaise. **Le succès de la reproduction serait donc compris entre 0,37 et 0,44 jeune par couple, mais ces valeurs sont probablement sous-estimées compte tenu des insuffisances du suivi sur le secteur de Guérande.**

En l'état actuel des connaissances sur les paramètres démographiques de l'Avocette élégante sur le littoral atlantique français, Gélinaud & Touzalin (non publié) considèrent qu'un succès de 0,3 jeune par couple est suffisant pour assurer le renouvellement de la population. **Le bilan démographique de la population guérandaise est légèrement supérieur au seuil permettant la stabilité de la population.**



Variations de la production de jeunes volants (à gauche) et du succès de la reproduction exprimé en nombre de jeunes à l'envol par couple reproducteur (à droite) de 2005 à 2015. La ligne noire marque le succès suffisant pour assurer le renouvellement de la population selon Gélinaud & Touzalin (non publié).

Un indicateur du « succès de la reproduction » a été développé pour l'Avocette élégante sur la base d'un succès suffisant pour assurer le renouvellement de la population. Ces différentes classes ont été définies par Guillaume Gélinaud et François Hémery à partir du suivi de différentes populations d'Avocette élégante du littoral atlantique français.

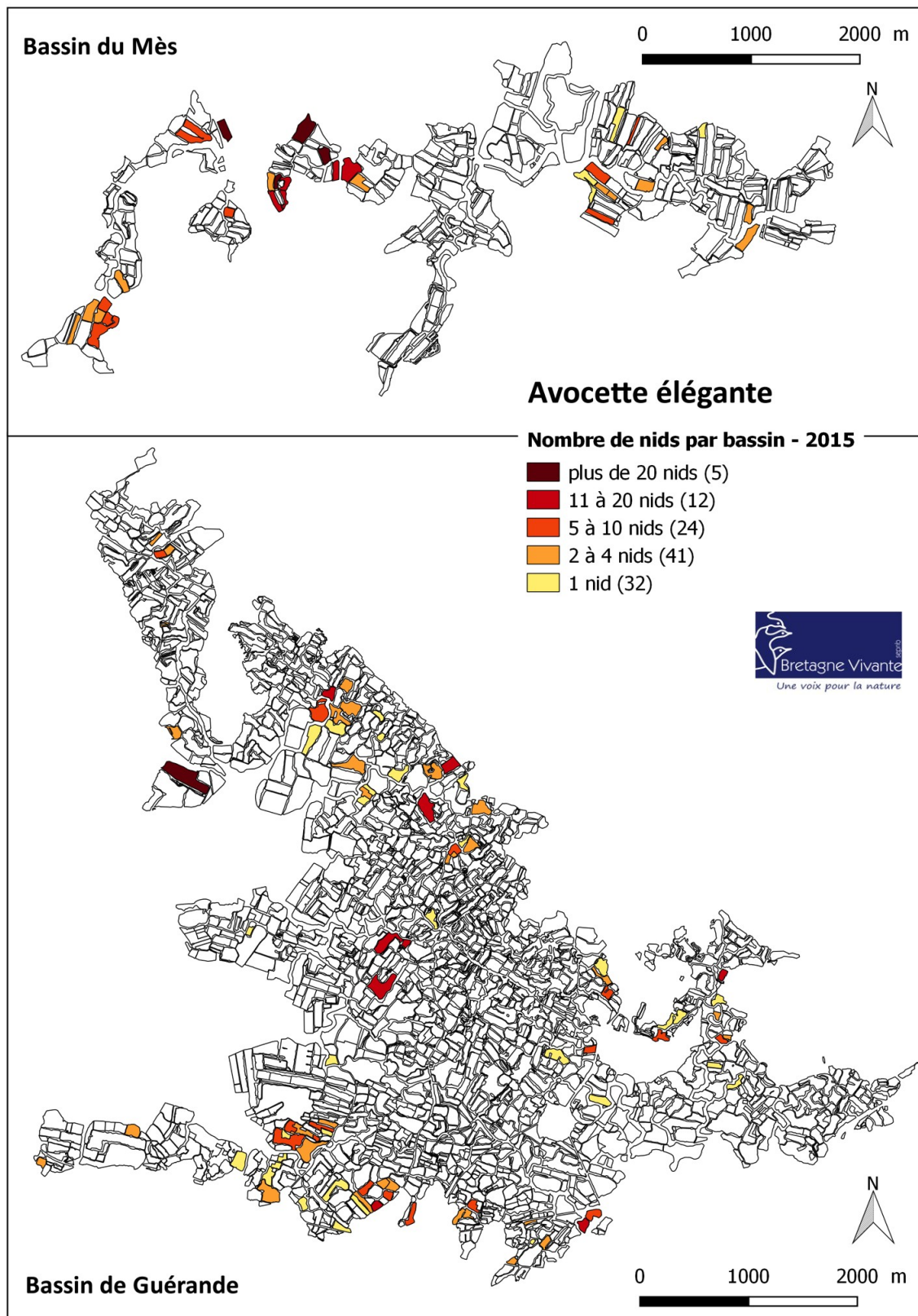
Scores à affecter au succès de la reproduction chez l'Avocette élégante.

Production en jeunes par couple					
Seuils	0 à 0,125	0,125 à 0,2	0,2 à 0,3	0,3 à 0,375	≥ 0,375
Bilan	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon

Le succès de reproduction de l'Avocette élégante est évalué chaque année. En 2015 celui ci est classé très bon sur le bassin de Guérande mais seulement moyen sur celui du Mès. Cependant, cette année le protocole de suivi c'est concentré sur le dénombrement des nids et non des poussins. Il est donc difficile de conclure sur le succès reproducteur puisque de nombreux poussins ont du échapper au comptage.

Variations du succès de la reproduction chez l'Avocette élégante en presqu'île guérandaise de 2005 à 2015.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Guérande								0,531	0,499	0,506	0,551
Mès								0,657	1,254	0,372	0,253
Total	0,636	0,458	0,266	0,493	0,360	0,719	0,767	0,577	0,759	0,446	0,402



Répartition des nids d'Avocette élégante sur les marais de la presqu'île guérandaise en 2015.

Petit Gravelot

Charadrius dubius



Statut juridique national :
Directive Oiseaux :

Espèce protégée
Annexe 1

Statut de conservation

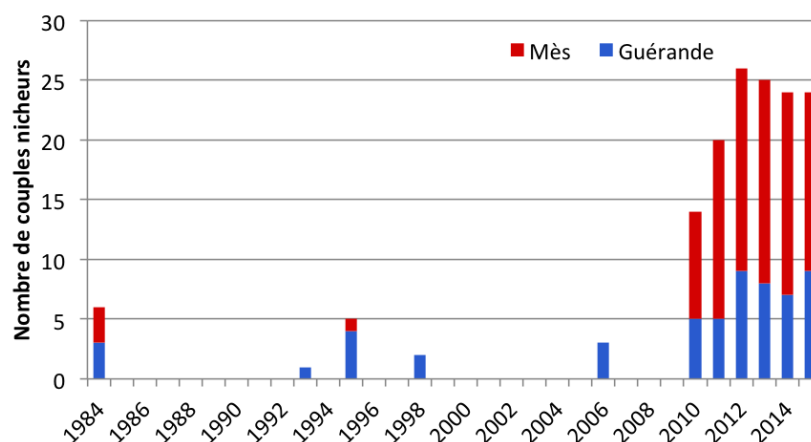
Monde
Europe
France
Région Pays de la Loire

Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure

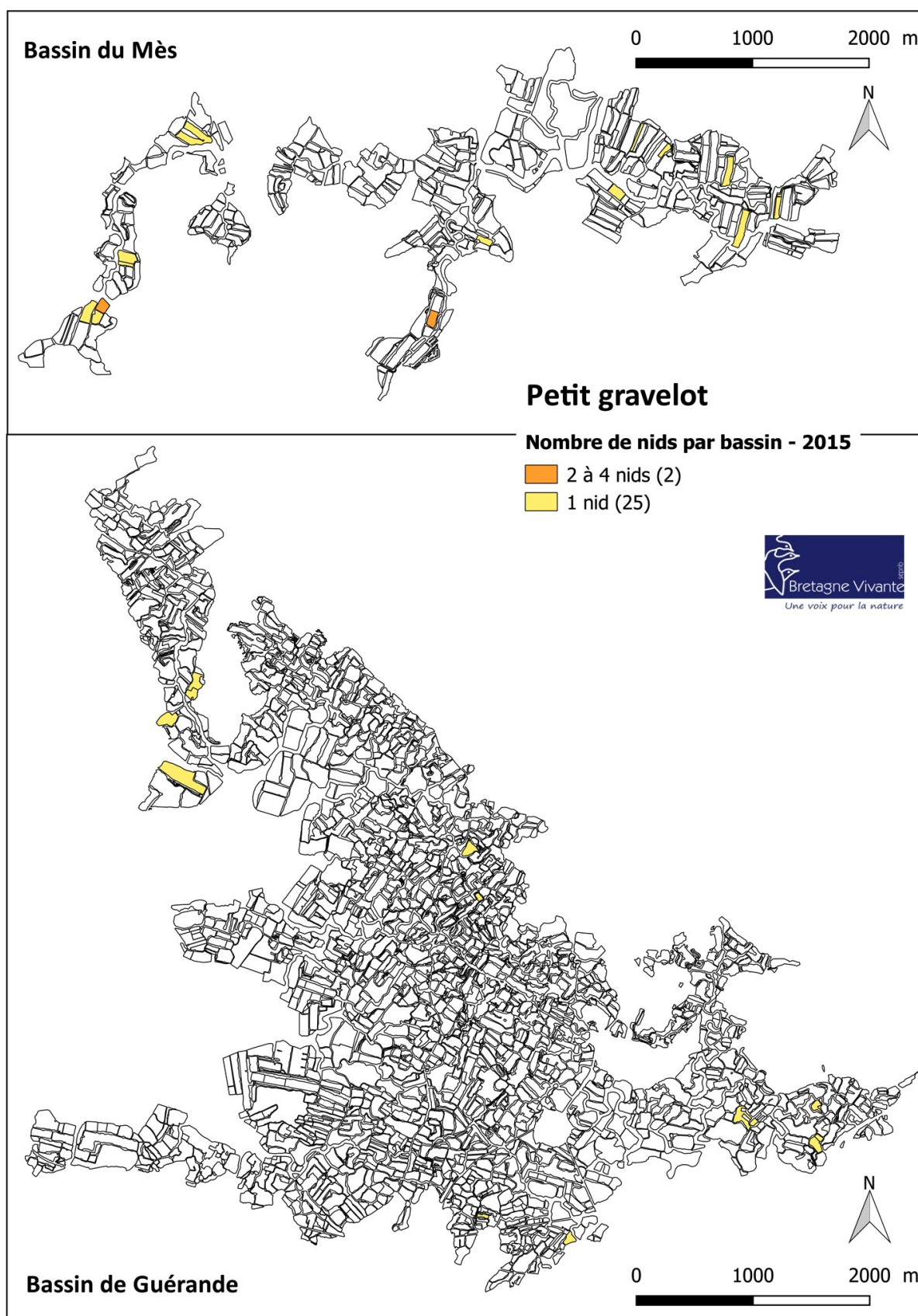
La population est estimée entre 22 et 31 couples. L'observation directe du nid est peu fréquente chez cette espèce. L'estimation de l'abondance et de la répartition de la population repose sur le relevé d'indices de nidification : alarmes, parades, plus rarement découverte de nid ou observation de poussins. Les premiers indices ont été relevés le 7 avril alors que le premier couveur n'a été observé que le 11 mai. La dernière ponte couvée est observée le 14 juillet. Au total, 31 couples nids ont été détectés au cours de la saison sur 27 bassins. Un seul jeune a été observé, mais cela ne représente probablement pas la production réelle, au vu de la difficulté d'observation des poussins.

Les nids se répartissent équitablement sur les bassins des marais du Mès et de Guérande. En effet, 14 bassins accueillent au moins un nid sur le Mès pour 13 sur Guérande. Cependant, seul le Mès présentent des bassins avec plusieurs nids. Le Mès présente une densité en reproducteurs plus de six fois supérieure à celle de Guérande. De plus, le seul juvénile observé l'a été sur un bassin du Mès.

Le suivi standardisé mis en place depuis 2010 montre une relative régularité des bassins occupés sur le Mès chaque année. La population semble donc y trouver une offre de milieux favorables et constants dans le temps comme en témoigne la fidélité des couples. Pourtant certains zones ont bien changé en 5 ans, il faut un certain temps avant que le réponse de ces oiseaux se face sentir. Pour le marais guérandais, la tendance démographique paraît moins nette alors que l'offre de milieux est à priori semblable.



Évolution des effectifs nicheurs de Petit gravelot sur les marais du Mès et de Guérande de 1984 à 2015.



Répartition des nids de Petit gravelot sur les marais de la presqu'île guérandaise en 2015.

Gravelot à collier interrompu

Statut juridique national :

Espèce protégée

Directive Oiseaux :

Annexe 1*Charadrius dubius***Statut de conservation**

Monde

Préoccupation mineure

Europe

Préoccupation mineure

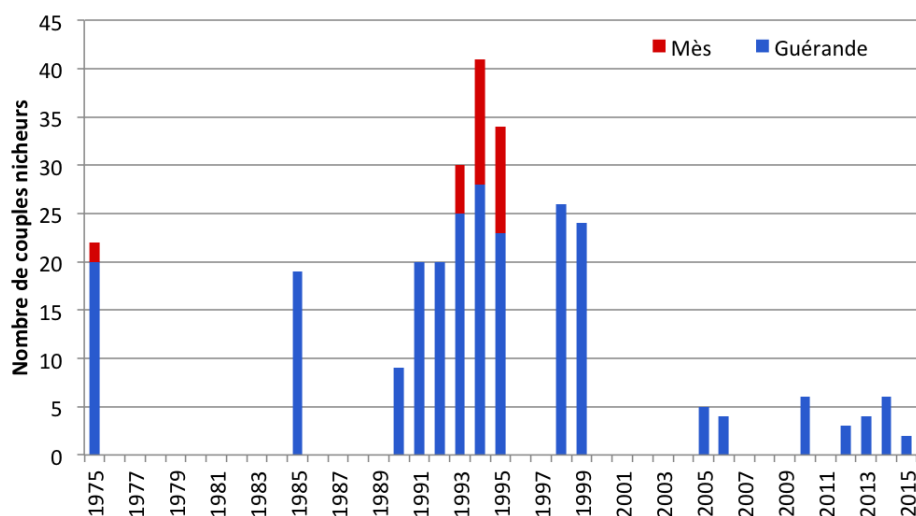
France

Quasi menacé

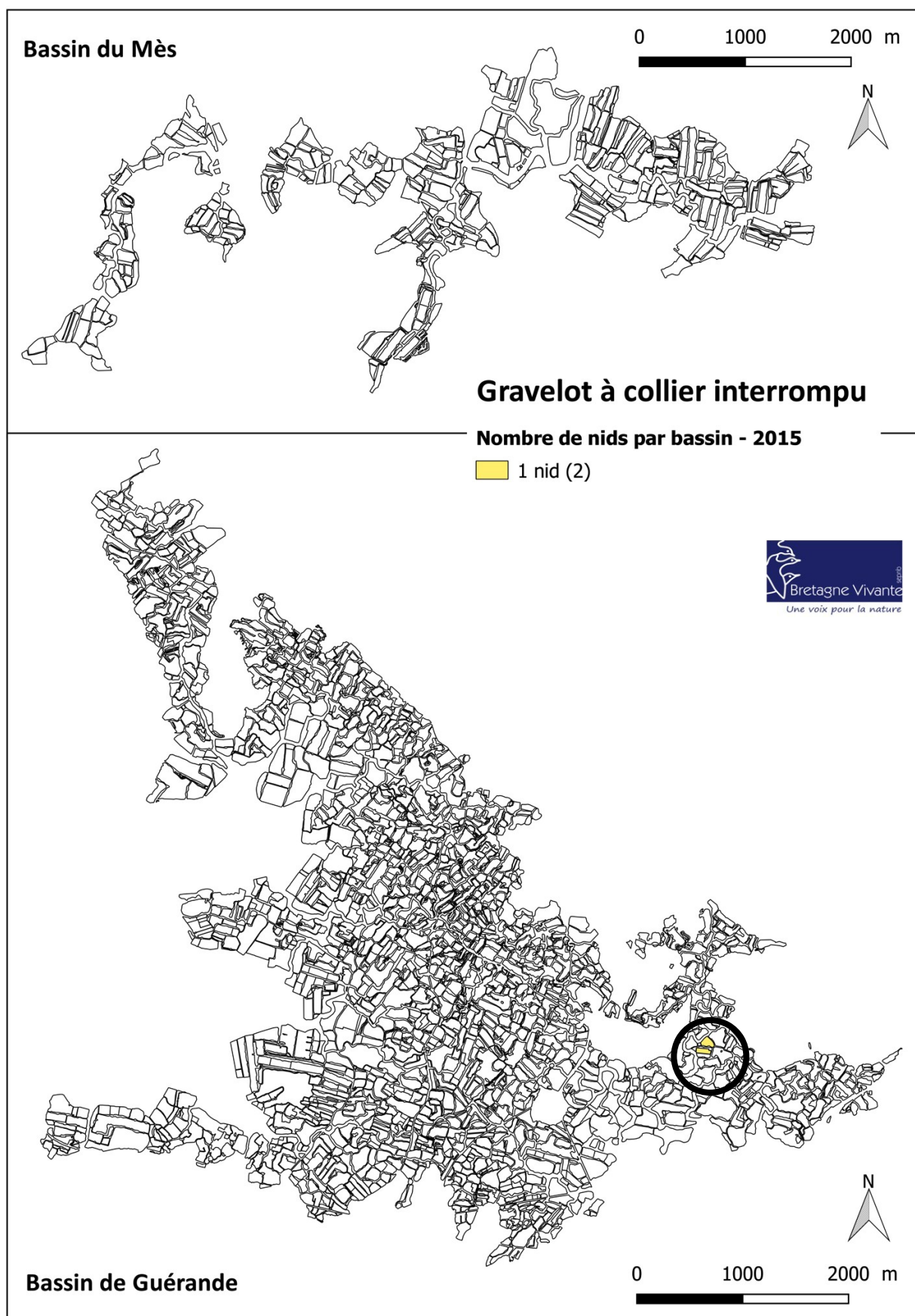
Région Pays de la Loire

Vulnérable

La population est estimée à seulement 2 couples, observés sur la saline Brosté et un bassin adjacent, situés entre Saillé et Mouzac sur la commune de Guérande. Il est intéressant de noter que cette saline accueille au moins un couple nicheur chaque année depuis au moins 2012. Le premier couple a été vu le 8 mai construisant un nid, et un conflit entre les deux couples a été noté le 18 mai. Aucune observation de couveur ou de jeune n'a été mentionnée. Il semblerait donc que pour la cinquième année consécutive la reproduction de cette espèce sur le marais de Guérande soit un échec. En effet, depuis le début des années 2000, la population de la presqu'île reste bien inférieure à la dizaine de couples, et uniquement localisée sur le marais guérandais.



Évolution du nombre de couples nicheurs de Gravelot à collier interrompu de 1975 à 2015 sur les marais du Mès et de Guérande. L'absence de couple correspond à une absence d'inventaire, exception faite de 2011.



Répartition des nids de Gravelot à collier interrompu sur les marais de la presqu'île guérandaise en 2015.

Chevalier gambette

Tringa totanus



Statut juridique national :
Directive Oiseaux :

Espèce chassable
Annexe 2

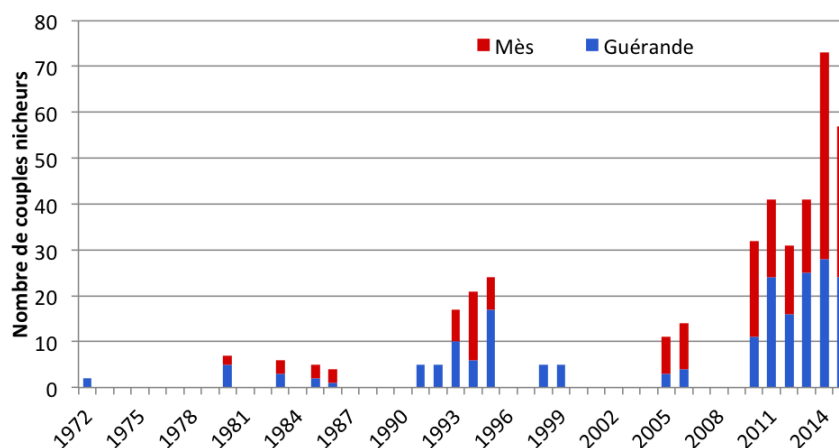
Statut de conservation

Monde
Europe
France
Région Pays de la Loire

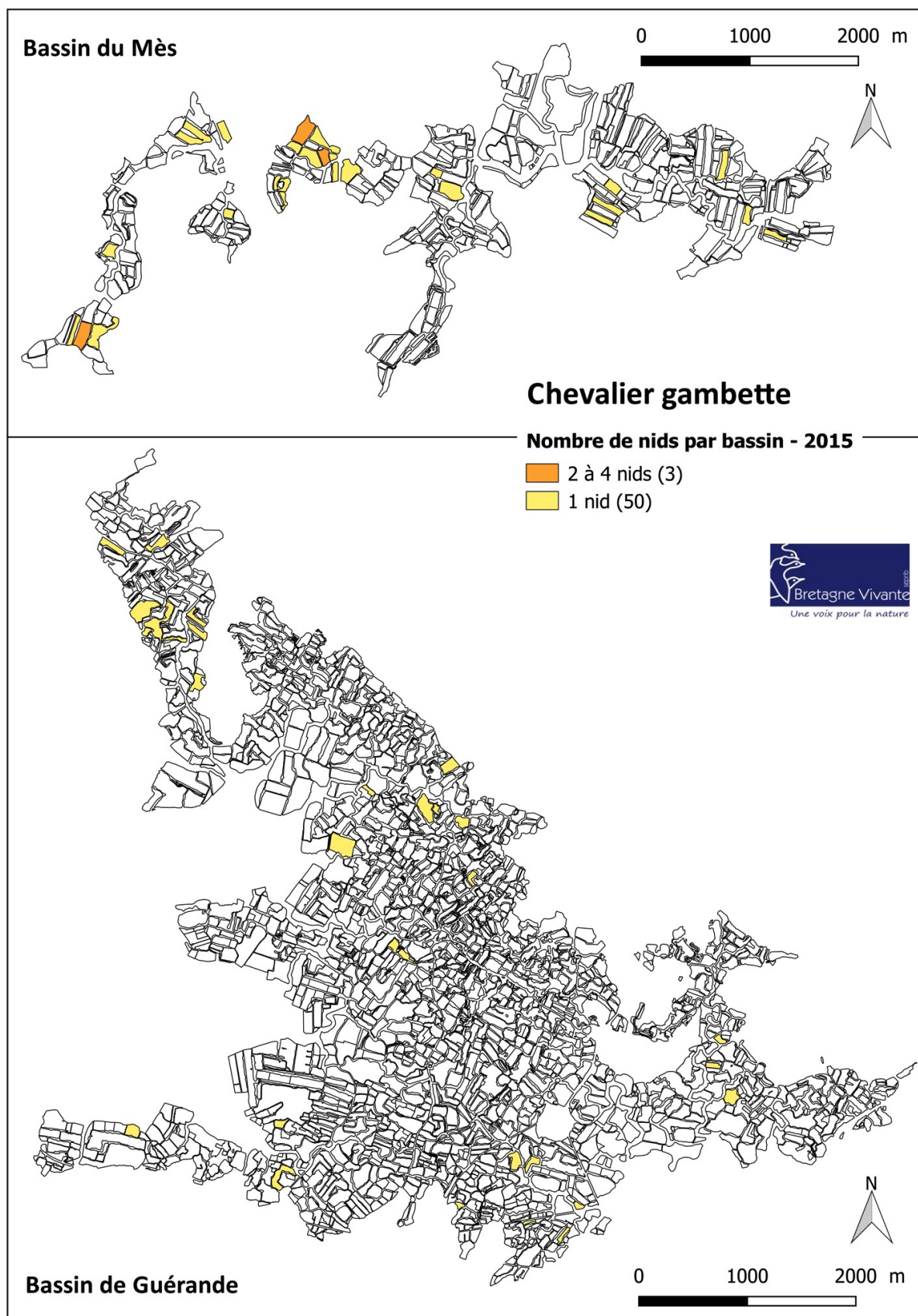
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure

La population est estimée à 57 couples. Comme pour le Petit Gravelot, l'observation directe des nids est peu fréquente. Chez cette espèce, les couples établissent régulièrement leurs nids sur les digues ceinturant les bassins. Dans le cadre du suivi, les contacts des couples sont rattachés à un bassin, mais il convient donc en étudiant la répartition du Chevalier gambette de prendre en compte l'ensemble des bassins contigus à celui donné en référence. Ainsi, 53 bassins ou secteurs de bassins ont accueilli l'espèce en période de nidification. Leur distribution est assez large sur la zone d'étude et concerne équitablement les deux marais (Guérande : 53 %, Mès : 47 %). Le Mès semble donc présenter une densité totale de nids et de couples plus élevées que le marais guérandais ; rappelons cependant le différentiel de pression d'observation sur les deux marais en 2015.

L'estimation de cette saison est inférieure à celle de 2014, mais reste supérieure à tous les effectifs connus sur la presqu'île depuis le début des années 1970. Les effectifs dans le marais de Guérande semblent rester relativement stables depuis 2013. Tandis que ceux du Mès ont diminué par rapport à l'année passée. En 40 ans, et malgré le manque d'information certaines années, la population s'est nettement développée sur les deux bassins salicoles, bien que 2015 présente une légère baisse.



Évolution des effectifs nicheurs de Chevalier gambette de 1972 à 2015 sur les marais du Mès et de Guérande. L'absence de couple correspond à une absence d'inventaire.



Répartition des couples nicheurs de Chevalier gambette sur les marais de la presqu'île guérandaise en 2015.

Sterne pierregarinStatut juridique national :
Directive Oiseaux :**Espèce protégée**
Annexe 1*Sterna hirundo***Statut de conservation**Monde
Europe
France
Région Pays de la LoirePréoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure

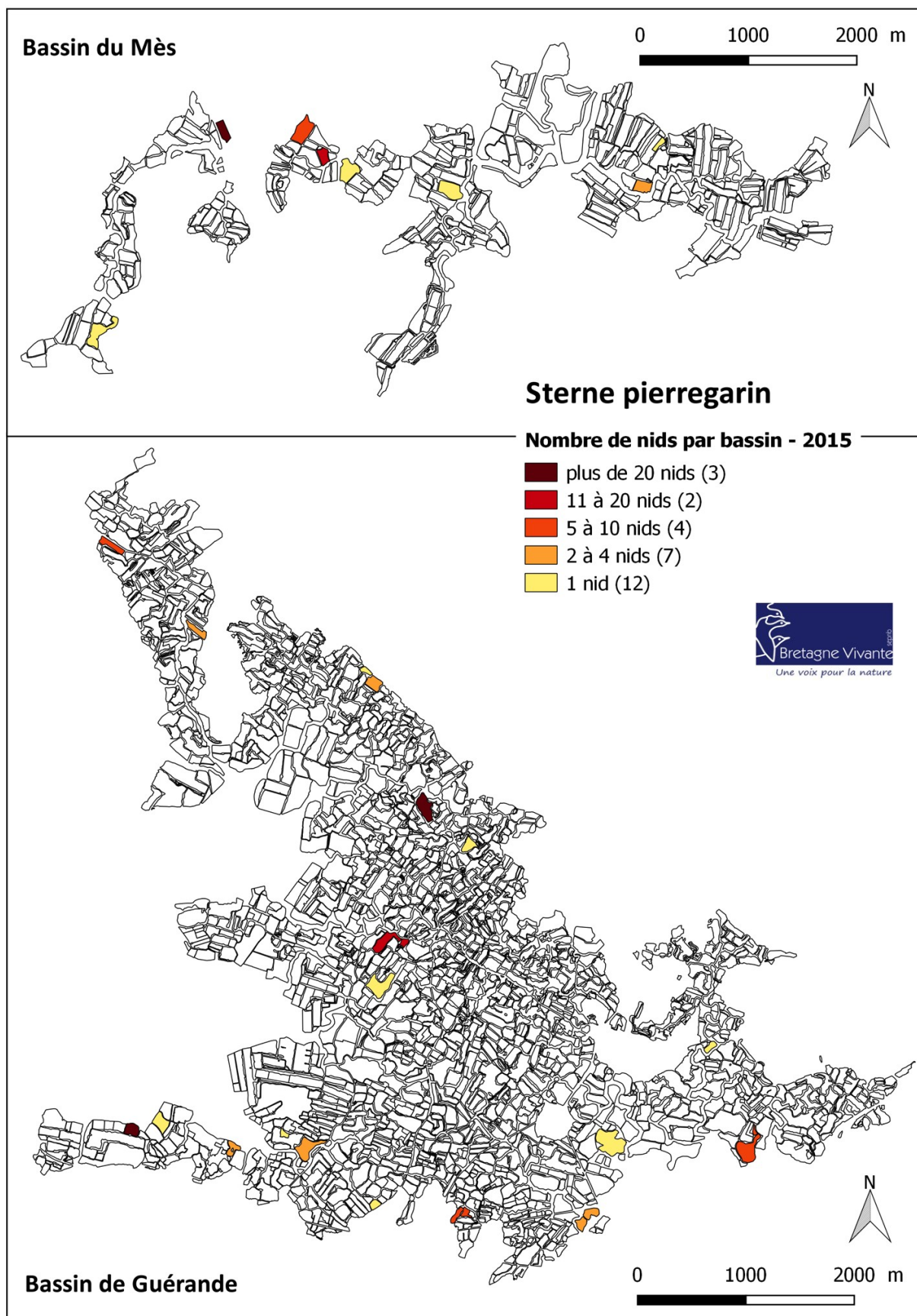
La population est estimée à 234 couples. Au total cette année, **294 nids ont été répertoriés sur 27 bassins différents.** Le marais guérandais concentre une très large majorité des pontes avec plus de 81 % des nids et 71 % des bassins colonisés par l'espèce sur la presqu'île. L'étalement de la période de reproduction permet aux couples en situation d'échec au stade de la ponte ou de l'incubation de faire une ponte de remplacement. Le nombre total de nids dénombrés sur la période comprend dans une proportion difficile à déterminer des pontes de remplacement. Afin d'évaluer l'abondance de la population reproductrice, on retient le nombre maximal de nids apparemment occupés durant une même semaine, auquel sont ajoutés les nids abandonnés et les éclosions datant de la semaine précédente ainsi que les nouveaux nids détectés la semaine suivante. Ainsi, le calcul permet d'estimer la population à 234 couples de Sterne pierregarin. Le marais guérandais accueille une large majorité d'entre eux avec 160 couples.

Contrairement aux années précédentes le dénombrement exhaustif des grandes colonies de Sterne pierregarin n'a pas été réalisé en débarquant sur les îlots. Un certain nombre de nid n'a donc probablement été comptabilisé, particulièrement pour les colonies situées sur des îlots avec de la végétation.

Rappel des principales caractéristiques des saisons de reproduction de la Sterne pierregarin sur les marais de Guérande et du Mès de 2010 à 2015.

	Nombre de bassins colonisés	Nombre de nids	Estimation du nombre de couples
2010	32	222	124
2011	33	382	179
2012	35	255	185
2013	37	389	314
2014	31	474	311
2015	27	294	234

Comparativement à 2013 et 2014, la population nicheuse semble avoir diminué, mais on ne peut exclure un effet de la moindre pression d'observation. Néanmoins, la population nicheuse de 2015 reste supérieure aux populations des quinze années précédentes où le protocole était sensiblement le même (observation à distance et visites ponctuelles de l'îlot de Mirebelle).



Répartition des nids de *Sterna pierregarin* sur les marais de la presqu'île guérandaise en 2015.
Évolution du nombre estimé de couples nicheurs de *Sterna pierregarin* sur les marais de Guérande et du Mès de 1968 à 2015.

La répartition des nicheurs sur la zone est assez large avec des colonies de taille moyenne à grande (≥ 10 couples) sur chaque secteur : Batz-sur-Mer, Guérande, la Turballe, Mesquer et Assérac. Quatre bassins accueillent tous les ans cette catégorie de colonies et c'est encore le cas cette année. Trois de ces bassins sont sur Guérande ; il s'agit de Mirebelle (Guérande), de la Saline Neuve (Batz-sur-Mer) et de la Saline Lariagon (La Turballe). Le dernier est la bôle de Merquelle et se trouve sur les marais de Mès à Kercabellec (Mesquer).

Faute d'un suivi suffisamment précis, le succès de la reproduction n'est pas estimé en 2015.



Colonie de Sterne pierregarin sur les îlots de la Saline Neuve à Batz-sur-Mer. Scène de nourrissage d'adulte au nid.

Mouette rieuse

Chroicocephalus ridibundus



Statut juridique national :

Directive Oiseaux :

Espèce protégée

-

Statut de conservation

Monde

Europe

France

Région Pays de la Loire

Préoccupation mineure

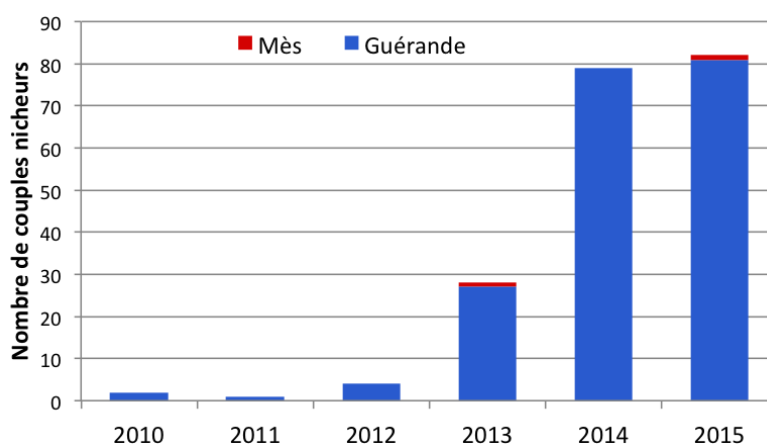
Préoccupation mineure

Préoccupation mineure

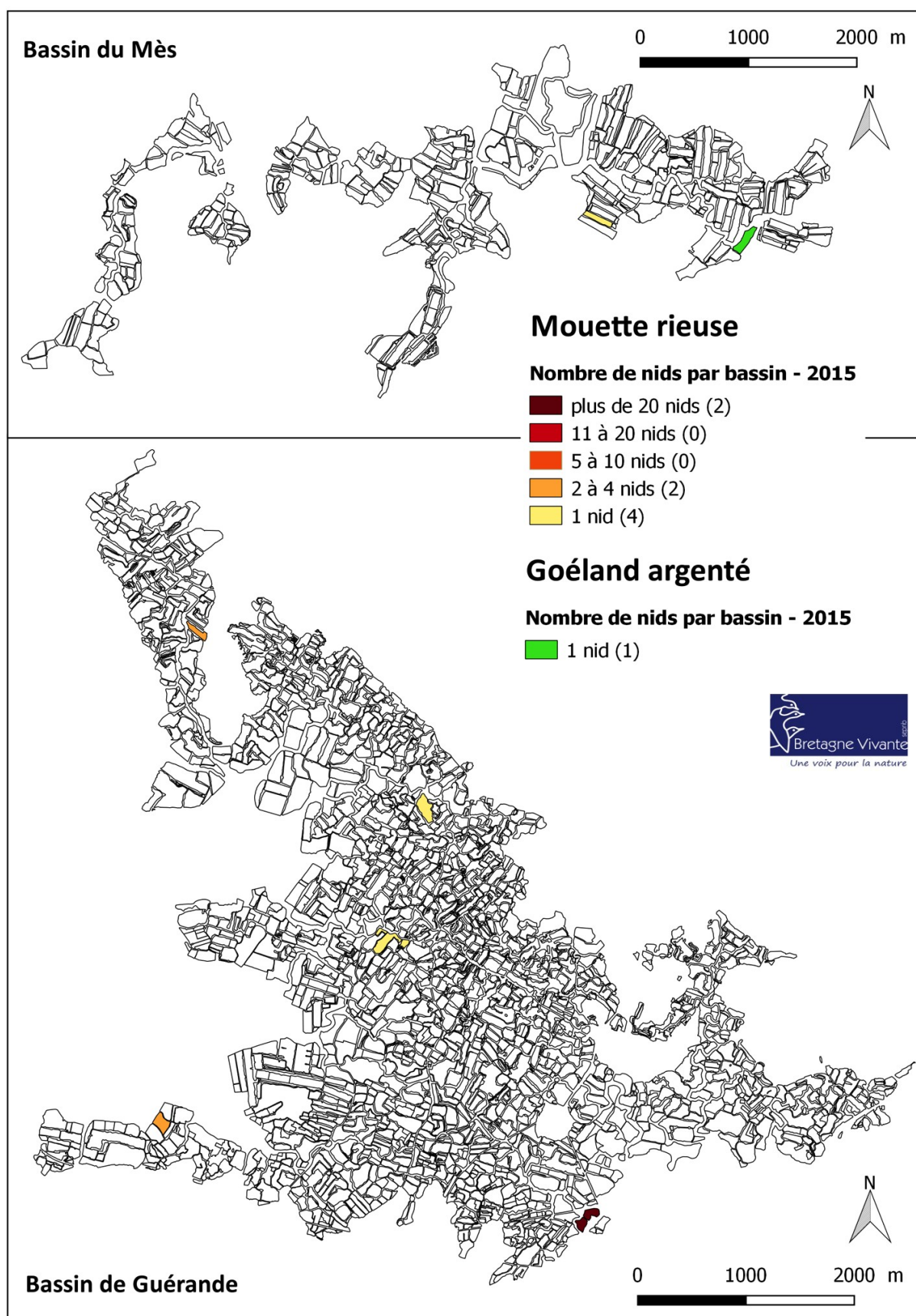
Préoccupation mineure

La population est estimée à 82 couples, localisés sur 8 bassins dont 1 sur le Mès où il s'aagit seulement du deuxième cas de reproduction, le premier datant de 2013. De plus, contrairement à 2014 où seul Batz-sur-Mer et Le Pouliguen avaient accueilli des nids de Mouette rieuse, des bassins se situant sur Guérande ont vu des nicheurs s'installer cette année. Deux bassins de Batz-sur-Mer concentrent 7 nids tandis que 3 bassins avec 1 nid chacun se trouvent sur Guérande. Les salines du Petit et Grand Clos Cario au Pouliguen restent les deux bassins accueillant le plus de couples. Ainsi les îlots bas aménagés dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sur le marais du Grand Clos Cario ont concentré 72 nids, soit 69 à 72 des couples estimés. Ces bassins semblent donc jouer un rôle prédominant dans la reproduction de l'espèce sur la presqu'île guérandaise.

Les cas de nidification sur le marais guérandais sont réguliers et connus depuis 1969, mais les effectifs rapportés sont toujours restés inférieurs à la dizaine de couples. La nette augmentation constatée en 2013 s'est poursuivie en 2014 et en 2015.



Évaluation des effectifs nicheurs de Mouette rieuse de 2010 à 2015 sur les marais de Guérande et du Mès.



Répartition des nids de Mouette rieuse et de Goéland argenté sur les marais de la presqu'île guérandaise en 2015.

Le **Goéland argenté** et le **Vanneau huppé** sont des nicheurs ponctuels et anecdotiques dans les marais de la presqu'île. Les marais salants ne constituant pas un habitat optimal pour ces espèces, seuls quelques couples sont répertoriés chaque année, le bilan est par conséquent plus succinct.

Goéland argenté

Larus argentatus



Statut juridique national :
Directive Oiseaux :

Espèce protégée

-

Statut de conservation

Monde
Europe
France
Région Pays de la Loire

Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Quasi menacée

Un seul nid de Goéland argenté a été observé sur la presqu'île, mais ce dernier n'a pas produit de jeune à l'envol. C'est sur une saline de Saint-Molf, sur les marais du Mès qu'a eu lieu la tentative de nidification.

La nidification du Goéland argenté est anecdotique sur les marais, elle est plus couramment observée sur les toitures des villes portuaires comme la-Turballe ou Saint-Nazaire.

Vanneau huppé

Vanellus vanellus



Statut juridique national :
Directive Oiseaux :

Espèce chassable

-

Statut de conservation

Monde
Europe
France
Région Pays de la Loire

Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure
Préoccupation mineure

Aucun indice de nidification n'a été relevé cette année pour l'espèce. Le site accueillait trois couples en 2011, un en 2012 et aucun en 2013 et 2014. Les marais doux et les prairies inondables correspondent mieux à l'habitat de nidification privilégié par l'espèce. La seule zone favorable à l'espèce se trouve sur une zone de déprise à l'extrême est du marais du Mès qui jouxte des prairies humides, son habitat de prédilection.

Bilan sur l'état de conservation des populations de laro-limicoles nicheurs des marais de Guérande et du Mès

Les marais de la presqu'île guérandaise demeurent une zone humide d'importance majeure pour la reproduction des oiseaux d'eau, accueillant en 2015, **863 à 924 couples de laro-limicoles**. Ils ont une importance internationale pour l'Avocette élégante, et une importance nationale pour l'Échasse blanche et la Sterne pierregarin.

Sept espèces de laro-limicoles nichent de manière régulière dans le site, et font l'objet de suivis standardisés depuis 2010. L'une est maintenant présente en très faible effectif, le Gravelot à collier interrompu. La Mouette rieuse, nicheur en nombre anecdotique par le passé, présente une forte augmentation depuis 2014.

Les changements observés entre 2014 et 2015 montrent une situation stable pour trois espèces, une diminution modérée (mauvaise situation) pour trois espèces, et une forte diminution pour une espèce (très mauvaise situation). Cela montre l'importance d'avoir un protocole standardisé sur plusieurs années. Les différences observées en 2015 peuvent tout aussi bien être dues au changement de protocole ou refléter l'évolution réelle des populations. De plus, le manque de données ne permet pas calculer le succès de reproduction de manière fiable.

Scores en fonction du taux de changement interannuel de la taille d'une population nicheuse.

Seuils	Taux de changement				
	-50%]	] -50 % à -20 %]	] -20% à +20%[	[+20% à +50%	[+50%
Bilan	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon

Variations du nombre de couples de laro-limicoles de 2010 à 2015.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Echasse blanche	40	139	137	83	153	124
Avocette élégante	311	326	355	466	470	372
Petit gravelot	14	20	26	27	27	22
Gravelot à collier interrompu	6	0	3	5	6	2
Chevalier gambette	32	41	31	41	73	57
Mouette rieuse	2	1	4	27	79	82
Sterne pierregarin	124	179	185	314	311	234

Taux de changement interannuel de 2010 à 2015.

	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
Echasse blanche	248	-1	-39	84	-19
Avocette élégante	5	9	31	1	-21
Petit gravelot	43	30	4	0	-19
Gravelot à collier interrompu	-100	*	67	20	-67
Chevalier gambette	28	-24	32	78	-22
Mouette rieuse	-50	300	575	193	4
Sterne pierregarin	44	3	70	-1	-25

* Taux de changement interannuel incalculable car le nombre de couples est de 0 l'année précédente.

Bibliographie

- Adret P. 1981. *Analyse de l'organisation sociale de l'Avocette élégante Recurvirostra avosetta L. 1758 au cours de la phase d'élevage*. Thèse de 3ème cycle, Univ. Rennes 1, 192p.
- Cadiou B. 2002. *Oiseaux marins nicheurs de Bretagne*. Les cahiers naturalistes de Bretagne N°4. Conseil Régional de Bretagne, Editions Biotope, Mèze, 135 p.
- Cadiou B. 2010. *Développement d'indicateurs de l'état de santé des populations d'oiseaux marins nicheurs en Bretagne. Document préparatoire*. Observatoire Régional des Oiseaux Marins de Bretagne, 20p.
- Gélinaud G. et Touzalin F. (non publié). *Dynamique des populations reproductrices dans le golfe du Morbihan*. Communication au séminaire « avocette », baie de Somme, 17 et 18 février 2005.
- Gilbert G., Gibbons D.W. & Evans J. 1998. *Bird monitoring methods. A manual of techniques for key UK species*. RSPB, BTO, WWT, JNCC, ITE and The Seabird Group. RSPB, Sandy, 464p.
- Hémery F., Touzalin F. & Gélinaud G. 2013. *Suivi des populations de laro-limicoles nicheurs, conseil et évaluation des contrats Natura 2000 dans les marais salants de la presqu'île guérandaise, Rapport final 2013*. Bretagne Vivante-SEPNB, DREAL Pays de la Loire et Conseil Général de Loire-Atlantique, 42 p.
- Monnier G., Touzalin F. & Gélinaud G. 2014. *Suivi des populations de laro-limicoles nicheurs, conseil et évaluation des contrats Natura 2000 dans les marais salants de la presqu'île guérandaise, Rapport final 2014*. Bretagne Vivante-SEPNB, DREAL Pays de la Loire et Conseil Général de Loire-Atlantique, 43 p.
- Patterson, IJ. 1982. *The Shelduck. A study in behavioural ecology*. Cambridge University Press, Cambridge, 276p.
- Touzalin F. et Gélinaud G. 2011. *Etude et suivis des laro-limicoles nicheurs en relation avec la gestion des marais salants de la presqu'île guérandaise, Rapport final 2011*. Bretagne Vivante-SEPNB, DREAL Pays de la Loire et Conseil Général de Loire-Atlantique, 65 p.
- Tucker G.M. & Heath M.F. 1994. *Birds in Europe : their conservation status*. BirdLife Conservation Series No. 3, BirdLife International, Cambridge, 600p.

